

1891.

SÉNAT DU CANADA.

COMITE SPÉCIAL

DES

CHEMINS DE FER, TÉLÉGRAPHES ET HAVRES.

AFFAIRE,—BILL (N° 82) REÇU DE LA CHAMBRE DES COMMUNES, SOUS LE TITRE :
“ ACTE CONCERNANT LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE LA
BAIE DES CHALEURS.”

ORDRE DE RENVOI.

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE DU SÉNAT DU
MERCREDI, 29 JUILLET 1891.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (n° 82) intitulé: “ Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Baie des Chaleurs,” a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. Ross, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Certifié,

EDOUARD J. LANGEVIN,

Greffier du Sénat.